

Réf: Dossier N° 159769

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAHAMA TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SICOI,  
Lot A2551, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 novembre 2022 ,  
et enregistrés au CEPICI le 11 novembre 2022, il a été constitué une SARL  
aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAHAMA TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT ET LOGISTIQUE

IMPORT-EXPORT

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'  
ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS  
MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES  
AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC  
POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES  
BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS  
FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS  
TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET  
GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES,  
COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE,  
SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET  
SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE  
DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SICOI,  
Lot A2551, Ilot 00

Dirigeant(s) : M OUATTARA MAHAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06509 du 23/11/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65192/GTCA/RC/2022 du 23/11/2022

